



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 mars 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 3 mars 2015
Date de publication : 17 mars 2015

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre
CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE,
M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme
Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther
SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude
WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme Phanie
BOUVRET-MAIRE, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

Référence

N° 15.09.03.22

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Création d'emplois
saisonniers pour la
période estivale 2015

Secrétaire de séance

Alexandre DOUZENEL

Rapporteur

Isabelle MANGIN

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à Mme Isabelle DELAINE
Mme Justine GRUET à M. Philippe JABOVISTE
Mme Catherine DEMORTIER à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST

Conseillers absents en cours de séance :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 15.09.03.19) ; M. Daniel GERMOND (DCM
15.09.03.29) ; Mme Phanie BOUVRET-MAIRE (DCM 15.09.03.30-31) ;
M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 15.09.03.34) ; M. Mathieu BERTHAUD
(DCM 15.09.03.34)

Conformément à la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984, portant sur les dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment à l'article 3, la collectivité procède chaque année au recrutement d'agents non-titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier.

Durant la période des congés d'été, entre le mois de juin et le mois de septembre 2015, la Ville de Dole recrutera des agents occasionnels dans les services municipaux.

Ces agents seront recrutés dans le cadre de contrats à durée déterminée, selon les critères suivants :

- Les emplois saisonniers sont réservés à des jeunes lycéens ou étudiants majeurs,
- L'attribution d'un emploi saisonnier pour un même étudiant ne pourra dépasser deux années consécutives.

Au titre du Budget Primitif 2015, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire les crédits budgétaires nécessaires au recrutement des saisonniers de l'année 2015 qui représenteront environ 18 contrats.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** la création des emplois saisonniers tels qu'indiqués dans le tableau ci-après :

Services	Nombre indicatif d'agents	Grade	Missions	Base rémunération
ESPACES VERTS	8	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Entretien et arrosage	I.B. 340
LOGISTIQUE	4	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	Manutention	I.B. 340
MUSÉE	3	Adjoint du Patrimoine de 2 ^{ème} classe	Accueil du public	I.B. 340
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	1	Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	Accueil – Courrier – Secrétariat	I.B. 340
ANIMATION DU PATRIMOINE	2	Adjoint du Patrimoine de 2 ^{ème} classe	Suivi et encadrement de groupes	I.B. 340

TOTAL	18
--------------	-----------

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2015, au chapitre 012, article 64131.

*Fait à Dole, le 10 mars 2015
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

- Une copie de la présente délibération sera transmise à :
- Direction Pilotage et Coordination
 - Trésorerie Principale
 - Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines

*Jean-Marie SERMIER.**

